

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à vingt heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G-C. Visci, M. FOUILLÉ, L. GAUDE, S. VALLON, É. DAVID-CAVAZ, M-F. ORTHOLAND, D. BALME, T. LE FORESTIER, C. SCORDEL, V. UVIETTA, R. BOUVIER, D. FLEURY,

EXCUSES : G. LAYDEVANT (Pouvoir à Mylène SIBILLE), R. CONTARD (Pouvoir à Joël BRAISAZ), D. METZGER (Pouvoir à Marianne FOUILLÉ), T. LE FORESTIER (Pouvoir à Valérie CAZAUX).

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Valérie CAZAUX

Convocation du 24 septembre 2025

OBJET : JEUNESSE

MODIFICATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Mme Valérie CAZAUX indique que, cette année, un dispositif de soutien scolaire sera proposé aux élèves repérés par les enseignants à l'issue de chaque période. Cette aide, d'une durée d'une heure, se déroulera à l'école de 16h30 à 17h30.

Afin de permettre à tous les enfants concernés d'en bénéficier sans contrainte, il est proposé aux familles de pouvoir laisser leur enfant au service périscolaire de 17h30 à 18h30 après cette heure de soutien. Ce créneau dédié a été intégré aux tarifs des services périscolaires et extrascolaires de la commune.

Sur le rapport de Mme CAZAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs des accueils périscolaires et extrascolaires tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire

Le Maire,
Cécile CURTET
Le 30 septembre 2025

Détail des votes :

- Pour : Unanimité
- Contre :
- Abstention :



Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250930-2025_45-DE